



Gestion des ressources forestières
Forest Resource Management

BAPE – Consultations du public sur les aires protégées
Projet de réserve de biodiversité du lac Opasatica

Abitibi-Témiscamingue

6212-01-207



Projet de réserve de biodiversité du lac Opasatica

Mémoire présenté au

BAPE – Consultations du public sur les aires protégées

Par

Les Entreprises TEMBEC inc.

Mai 2007

Consultation concernée

Projet de réserve de biodiversité du lac Opasatica

1. Présentation de l'organisme

TEMBEC INC. est une société canadienne intégrée de produits forestiers dont les principaux secteurs d'activité sont en plus des opérations forestières, les produits du bois, les pâtes commerciales et les papiers. La Compagnie affiche un chiffre d'affaires d'environ 3,5 milliards de dollars et exploite plus de 50 usines dans les provinces canadiennes du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ainsi qu'en France et aux États-Unis.

2. Brève explication de notre intérêt par rapport au sujet

Tembec s'intéresse au projet car présentement près de la moitié de l'approvisionnement en matière ligneuse de ses usines de sciage résineux de La Sarre, Taschereau et Béarn provient des aires communes 8285A et 82-01 situées dans les territoires avoisinants Rouyn-Noranda. De plus, la réserve de biodiversité du lac Opasatica se situe entièrement dans ces aires communes où Tembec est le bénéficiaire mandataire.

3. Opinion sur l'ensemble du projet

Depuis le début du travail pour mener aux aires protégées, Tembec a toujours souscrit à la démarche en collaborant avec les ministères concernés. Lors de vos séances, vous recevrez fort probablement des demandes d'agrandissement de la superficie de ce projet de réserve de biodiversité, nous tenons à vous souligner que le territoire d'approvisionnement de Tembec dans le secteur de Rouyn-Noranda, soit les aires communes 82-01 et 8285A, est touché par cinq aires protégées (une officielle et quatre projets) qui totalise 17% du territoire. Dans ce sens, nous croyons que l'effort de conservation de ce secteur est atteint.

4. Description de notre préoccupations en ce qui concerne un aspect en particulier

Un tronçon de chemin de gravier de classe 2, donc un accès principal à la ressource sillonnant la partie Ouest du projet de réserve de biodiversité du lac Opasatica.

Plus précisément, la longueur totale du tronçon est de 14.9 km dont 12.4 km sont à l'intérieur de la limite de la réserve de biodiversité et 2.5 km sont limitrophes. Vous trouverez, en annexe, une carte localisant le chemin.

Ce chemin désert environ 78 km² de territoire de l'aire commune. Ce chemin donne accès à une récolte annuelle moyenne de bois d'environ 10 000 m³ de bois en plus d'un territoire propice aux travaux sylvicoles visant l'éducation des forêts en régénération. On retrouve aussi plus de 42 camps de chasse ou de villégiature dûment enregistrés qui utilisent régulièrement ce chemin ainsi qu'un terrain de trappe.

Comme il s'agit d'un chemin d'accès principal, il est donc utilisé régulièrement soit pour l'exploitation forestière (récolte de bois, transport de bois, travaux sylvicoles, inventaire forestier, etc) ou par les différents utilisateurs de la forêt (villégiateurs, chasseurs, trappeurs, pêcheurs, pourvoyeurs, cueilleurs de fruits sauvages, etc).

Un tel chemin nécessite des travaux d'entretien et de réfection régulièrement soit à cause du trafic, des castors nuisibles, crues printanières, bris de ponceaux, etc. Dans le contexte réglementaire actuel, la réalisation de ces travaux ne nécessite aucun permis ou autorisation particulière de la part du ministère des Ressources naturelles et de la faune du Québec.

Avec l'implantation de la réserve de biodiversité et de ses mesures de protection, nous appréhendons une complexité pour obtenir la ou les permissions ou autorisations supplémentaires pour réaliser les mêmes travaux d'entretien, de réfection et de transport de bois ou pire encore l'interdiction d'utiliser ce tronçon de chemin.

Le scénario de l'interdiction d'utilisation aurait des conséquences économiques importantes, car nous devrions nous donner accès à ce territoire par le sud; ce qui nécessite la construction d'environ 5 km de chemin et une importante traverse de cours d'eau. De plus, cela augmenterait de 25 km la distance de transport de bois.

5. Suggestions et commentaires

Afin de faciliter les travaux d'entretien ou de réfection de ce tronçon de chemin de gravier pour ainsi conserver l'accès existant à les ressources de ce territoire, nous faisons les suggestions suivantes au BAPE :

- que ce tronçon soit extrait du territoire de la réserve de biodiversité;
- ou que les travaux d'entretien, de réfection et de transport de bois ne soient soumis à aucune permission ou autorisation particulière liée au statut de réserve de biodiversité.

6. Personne contact

Martin Thibeault, ing.f.	Tembec - Gestion des ressources forestières
Ingénieur à la planification forestière	225, 9e Avenue Est
Tél : 819-333-8900 p.2204	C.P. 2500
Fax : 819-333-3865	La Sarre (Québec)
Courriel: Martin.Thibeault@Tembec.com	J9Z 2X6



Gestion des ressources forestières
Forest Resource Management

BAPE – Consultations du public sur les aires protégées
Projet de réserve de biodiversité du lac Opasatica

ANNEXE

Projet de réserve de biodiversité du lac Opasatica
Mémoire de la compagnie Tembec

Tronçon de chemin concerné

Légende

Chemins existants

CLASSE

- FORET_1
- FORET_2
- FORET_3
- HIVER
- PONT
- ROUTE
- SENTIER

Lacs

PRB lac Opasatica

Aire commune 82-01

Aire commune 8285A

1:100 000